

Service Commun de Documentation Bibliothèques de l'Université de Poitiers

[#]

Open Access et Archives Ouvertes

[Open Access : le libre accès aux publications scientifiques](#) [#1]

[Les deux voies de l'Open Access](#) [#2]

[Un univers impitoyable](#)

[#3]

OPEN ACCESS : LE LIBRE ACCÈS AUX PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES L'OPEN ACCESS, C'EST QUOI ?

Le [mouvement Open Access](https://fr.wikipedia.org/wiki/Libre_acc%C3%A8s_%28%C3%A9dition_scientifique%29) [https://fr.wikipedia.org/wiki/Libre_acc%C3%A8s_%28%C3%A9dition_scientifique%29] (en français "Accès ouvert" ou "Libre accès") est un mouvement mondial visant à réduire les barrières financières, techniques ou juridiques qui entravent la diffusion des résultats de la recherche auprès des pairs et du grand public.

L'Open Access (OA) cherche à modifier le rapport de force entre acteurs de la recherche publique et éditeurs commerciaux ("for profit"), afin de réduire les coûts de la documentation scientifique numérique supportés par les établissements publics de recherche, principalement via leurs bibliothèques universitaires.

L'Open Access est aussi un formidable outil de diffusion et de valorisation des travaux des chercheurs à titre personnel, mais aussi des laboratoires et des établissements où ils exercent.

L'Open Access prend sa part dans les enjeux actuels majeurs de la société de l'information, avec l'Open science ou l'Open data.

QUI SOUTIENT L'OPEN ACCESS ?

l'[UNESCO](http://fr.unesco.org/open-access/) [http://fr.unesco.org/open-access/]

l'Union européenne : le [programme européen H2020](http://www.horizon2020.gouv.fr/) [http://www.horizon2020.gouv.fr/] rend obligatoire le dépôt en Open Access des publications financées par l'UE, sous peine de sanctions financières. Le projet [OpenAire](http://www.openaire.eu/) [http://www.openaire.eu/] accompagne cette obligation de dépôt en accès libre (deposit mandates) décidée par la Commission Européenne et le Conseil Européen de la Recherche (ERC).

l'[Institut Pasteur](http://www.pasteur4oa.eu/) [http://www.pasteur4oa.eu/]

la [Ligue des universités européennes de recherche](http://www.leru.org/files/publications/LERU_AP8_Open_Access.pdf) [http://www.leru.org/files/publications/LERU_AP8_Open_Access.pdf]

le [CNRS](http://openaccess.inist.fr/) [http://openaccess.inist.fr/]

le [Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche](#) [

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid66992/discours-de-genevieve-fioraso-lors-des-5e-journees-open-access.html>]

la [Bibliothèque Scientifique Numérique \(BSN4\)](http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/bsn-4-les-archives-ouvertes/) [http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/bsn-4-les-archives-ouvertes/]

la [Conférence des Présidents d'Université](http://www.cpu.fr/actualite/les-donnees-de-la-science-un-bien-commun/) [http://www.cpu.fr/actualite/les-donnees-de-la-science-un-bien-commun/]

le [consortium Couperin](http://openaccess.couperin.org/) [http://openaccess.couperin.org/]

... mais aussi beaucoup de citoyens, et le législateur (cf. l'adoption définitive le 28 septembre 2016 de la [loi "Pour une République numérique"](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033202746&dateTexte=&categorieLien=id) [https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033202746&dateTexte=&categorieLien=id], publiée au JO du 8 octobre 2016

Mais rien n'est possible sans l'adhésion et l'action volontaire des chercheurs des établissements publics qui sont à la fois les producteurs et les principaux utilisateurs de ces savoirs !

Publier en Open Access c'est rendre vos travaux plus accessibles, augmenter votre audience et valoriser votre travail.

LES DEUX VOIES DE L'OPEN ACCESS

LE GOLD OPEN ACCESS

Le modèle économique de l'Open Access Gold est celui du sponsor ou de l'auteur-payeur.

Les coûts de publication (Article Processing Charges ou APC) sont supportés en amont de la publication (et non par les abonnements a posteriori). Les APC se montent à environ 1500 € par article [<http://eprints.whiterose.ac.uk/81227/1/TCP> and OA revised JASIST WRRO.pdf] en moyenne si la revue est intégralement en accès libre. La majorité des revues en Open Access, étant financées à la source par de l'argent public, n'imposent pas de frais de publication.

Les revues en OA Gold sont "peer reviewed", leur qualité scientifique est garantie. Mais l'intérêt de l'OA Gold est aussi de faire émerger à terme un nouveau modèle économique viable pour les publications scientifiques diffusées par des éditeurs commerciaux, afin de sortir du modèle actuel "for profit" des bouquets et des abonnements.

La liste des revues en OA Gold est répertoriée sur le site du DOAJ [<https://doaj.org/>] (Directory of Open Access Journals).

LE GREEN OPEN ACCESS

L'OA Green, c'est l'auto-archivage (par l'auteur ou une tierce personne mandatée) des publications des chercheurs dans des dépôts électroniques (repositories) appelés aussi "archives ouvertes".

Une archive ouverte est un réservoir destiné au dépôt en texte intégral et à la diffusion en libre accès des travaux scientifiques des chercheurs.

Ces plate-formes peuvent être institutionnelles (Okina [<http://okina.univ-angers.fr/node>] à l'université d'Angers, ORBI [<http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/72626>] à l'université de Liège, portail HAL de l'université de Limoges [<https://hal-unilim.archives-ouvertes.fr/>]...), disciplinaires (comme ArXiv [<http://arxiv.org/>] en physique ou PubMedCentral [<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/>] en sciences biomédicales) et/ou portées nationalement comme HAL [<https://hal.archives-ouvertes.fr/>] pour la France.

Toutes ces archives ouvertes sont interopérables grâce au protocole OAI-PMH : elles sont donc interrogeables simultanément grâce à des moteurs de recherche OAI comme BASE [<http://www.base-search.net/about/en/>], OAIster [<http://www.oclc.org/oaister.en.html>], Paperity [<http://paperity.org/>] ou FreeFullPDF [<http://www.freefullpdf.com/#gsc.tab=0>]. Les articles en Open Access sont également accessibles via les moteurs spécialisés comme Google Scholar [<https://scholar.google.fr/>] (dont la couverture exacte demeure malheureusement inconnue).

Le Directory of Open Access Repositories [<http://www.openoar.org/>] (OpenDOAR) recense l'ensemble des archives ouvertes académiques (2 991 archives ouvertes listées au 31/12/15) et vous trouverez ici un répertoire des dépôts de thèses, mémoires et archives ouvertes [<http://cursus.edu/institutions-formations-ressources/formation/13480>] complet.

Pourquoi déposer en OA Green ?

Pour avoir la garantie d'une **visibilité maximale** de vos travaux et bénéficier d'un **archivage** et d'un **accès pérennes** aux documents déposés. Autres avantages : qualité de l'indexation, dépôt horodaté et visibilité accrue pour mieux lutter contre le plagiat, statistiques et services associés collectifs (bibliographies de la structure, outil de pilotage...) et individuels (bibliographie individuelle, CV dynamiques...)

Où déposer ?

L'université de Poitiers disposera en 2017 d'un portail HAL d'établissement, mais vous pouvez toujours déposer à titre individuel dans une archive disciplinaire, dans HAL ou dans les collections HAL de votre laboratoire déjà existantes (MIGRINTER [<https://medihal.archives-ouvertes.fr/MIGRINTER>] ou CESCM [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/CESCM>], par exemple).

Quoi et comment déposer dans HAL ?

La liste exhaustive des types de publications acceptées dans HAL est disponible ici [<https://hal.archives-ouvertes.fr/page/les-types-de-publication-acceptes-dans-hal>].

Vous pouvez déposer vos travaux à titre individuel ou dans la collection de votre laboratoire. Pour tous renseignements concernant le dépôt individuel et/ou l'ouverture d'une collection HAL propre à votre laboratoire, n' hésitez pas à faire appel au Service Commun de Documentation (nicolas.pinet@univ-poitiers.fr, anne.sophie.pascal@univ-poitiers.fr) ou aux documentalistes de votre structure.

REVUES HYBRIDES

Les revues dites hybrides sont des revues accessibles par abonnement (modèle traditionnel) dans lesquelles les auteurs sont libres de publier des articles en Open Access Gold incluant des APC.

La plupart des grands éditeurs scientifiques "for profit" (Elsevier, Springer, Wiley, etc.) proposent désormais une option de publication en Open Access "hybride" (Wiley OnlineOpen, Springer OpenChoice...).

Attention, si cette option est souvent présentée comme une solution "de transition" entre le modèle traditionnel de paiement par abonnement et l'OA Gold, elle revient de fait à payer deux fois : une fois pour l'abonnement à la revue (souvent déjà incluse dans un

bouquet ou une collection) et une seconde fois pour les APC (généralement plus élevés dans les revues hybrides que dans les revues "full open access", cf. [Open access: The true cost of science publishing](http://dx.doi.org/10.1038/495426a) [http://dx.doi.org/10.1038/495426a]).

Pour trouver des revues Open Access Gold sans APC dans le DOAJ : en mode [Advanced Search page](https://doaj.org/search) [https://doaj.org/search], sélectionner 'Journals' from the 'Journals vs Articles' facet et dérouler la facette 'Article Processing Charges (APCs)'. By selecting 'No', you will retrieve a list of all the journals where the publisher has told us that they do not charge authors anything at all (70 % environ des revues du DOAJ [sont sans APC](https://doajournals.wordpress.com/2015/05/11/historical-apc-data-from-before-the-april-upgrade/) [https://doajournals.wordpress.com/2015/05/11/historical-apc-data-from-before-the-april-upgrade/])).

EPI-REVUES

Le Centre pour la communication scientifique directe ([CCSD](http://ccsd.cnrs.fr/) [http://ccsd.cnrs.fr/]) développe [Episciences](http://episciences.org/) [http://episciences.org/], pour fournir une plate-forme technique d'examen par les pairs (« peer-reviewing ») permettant l'émergence de revues électroniques alimentées par les articles déposés dans les archives ouvertes telles que HAL ou ArXiv, et non publiés par ailleurs. Plus de renseignements sur le site [épisciences.org](http://www.episciences.org/) [http://www.episciences.org/]

QUELS SONT LES DROITS DU PUBLIANT ?

Les possibilités de dépôt du texte intégral se sont énormément assouplies depuis le vote de la loi "[Pour une République numérique](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033202746&dateTexte=&categorieLien=id) [https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033202746&dateTexte=&categorieLien=id]" et sa publication au JO du 08 octobre 2016 !

La nouvelle loi permet à l'auteur « d'un article scientifique majoritairement financé sur fonds publics et qui a été publié dans un périodique qui paraît au moins une fois par an » **de déposer sa version auteur** (= version finale du manuscrit acceptée pour publication) **dans une Archive Ouverte**, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur

Une fois l'article publié, la version auteur peut être immédiatement déposée dans HAL avec un délai d'embargo :

6 mois pour les articles des domaines **STM**

12 mois pour les articles des domaines **SHS**

La loi **n'est pas rétroactive** : ses dispositions ne s'appliquent pas pour les articles déjà publiés.

HAL sait gérer les embargos : dès la publication de votre article, vous pouvez déposer la version auteur dans HAL en indiquant la durée d'embargo correspondant à votre discipline.

Pour les publications plus anciennes, ou les types de documents autres que les articles "publiés dans un périodique qui paraît au moins une fois par an", vous pouvez vous reporter aux sites suivants pour connaître la politique en matière d'Open Access des éditeurs et des revues académiques :

Sherpa Romeo (Publisher copyright policies & self-archiving) : <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/index.php>

Héloïse (service d'information sur les politiques des éditeurs en matière de dépôt des articles) : <http://heloise.ccsd.cnrs.fr/>

ou Dulcinéa (Copyright policies and permission to self-archiving of Spanish scholarly journals) : <http://www.accesoabierto.net/dulcinea/?idioma=en>

QUELQUES IDÉES REÇUES SUR L'OPEN ACCESS

L'université de Rennes 1 récapitule sur ses pages HAL [7 bonnes raisons de déposer dans l'archive ouverte HAL](https://hal-univ-rennes1.archives-ouvertes.fr/page/faq) [https://hal-univ-rennes1.archives-ouvertes.fr/page/faq] et [8 idées reçues sur les archives ouvertes](https://hal-univ-rennes1.archives-ouvertes.fr/page/faq) [https://hal-univ-rennes1.archives-ouvertes.fr/page/faq].

UN UNIVERS IMPITOYABLE...

La diffusion de la production scientifique devient un des enjeux majeur de la société de l'information, et un certain nombre d'acteurs tentent de se positionner sur ce créneau.

Les revues dites "prédatrices" [<http://www.h2mw.eu/redactionmedicale/2015/10/danger-les-revues-pr%C3%A9datrices-publieront-un-jour-plus-darticles-que-les-revue>] tentent d'exploiter à leur profit le "modèle auteur-payeur" : les auteurs, généralement sollicités par mail, sont invités à soumettre des articles, lesquels sont systématiquement acceptés moyennant des frais de publication (APC), quelle que soit la valeur scientifique des travaux soumis. Les "comités éditoriaux" de ces revues sont généralement composés de membres fictifs et/ou de chercheurs victimes

de l'escroquerie ou bien inscrits sans leur consentement.

Comment repérer les revues prédatrices ?

Jeffrey Beall, chercheur et bibliothécaire à l'Université du Colorado, a établi une liste tenue régulièrement à jour des éditeurs [<https://scholarlyoa.com/>] et revues suspects, sur la base de multiples critères [

<http://scholarlyoa.com/2012/11/30/criteria-for-determining-predatory-open-access-publishers-2nd-edition/>].

Liste des éditeurs 2017 : Potential, possible, or probable predatory scholarly open-access publishers [

<https://scholarlyoa.com/publishers/>]

Liste des revues 2017 : Potential, possible, or probable predatory scholarly open-access journals [

<https://scholarlyoa.com/individual-journals/>]

Le Ministère de l'Enseignement supérieur algérien a récemment publié également une liste des journaux et éditeurs prédateurs [

http://www.dgrsdt.dz/ddti/poles/pole_revues.htm].

Vous pouvez également lire, sur ce sujet : Predatory Publishing: How Not To Fall Prey [

http://scholar.lib.vt.edu/ejournals/VALib/v61_n1/pdf/arthur.pdf]



Vous souhaitez ouvrir une collection HAL propre à votre laboratoire ? Vous avez besoin d'aide pour déposer dans une archive ouverte ? Des questions sur la publication en Open Access ?

N' hésitez pas à faire appel au Service Commun de Documentation (nicolas.pinet@univ-poitiers.fr, anne.sophie.pascal@univ-poitiers.fr) ou aux documentalistes de votre structure.

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr